

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
caf 61
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

journée séminaire
Chantiers locaux

Tarifs

1200.00

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

1200.00

Journée Séminaire Mise en oeuvre de la CTG - Levier d'innovation dans la mise en oeuvre des politiques d'A.S famille - CAF 61

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 AU CONTRAT EGOC / CAF DE L'ORNE- N°92/17

PROGRAMME

Séminaire « La Convention territoriale Globale, levier d'innovation dans la
mise en œuvre des politiques d'action sociale famille »

Durée – Dates – Lieux – Intervenants : 1,5 jour,

- **le 5 octobre après-midi** : intervention CNAF et témoignage retour expériences Caf 56
- **le 6 octobre journée** : intervention de François ROUSSEAU –
Horaires : 9h-17h

Lieu : **ALENÇON, Centre social de Courteille** – Rue Edouard Branly

Nature de l'action : séminaire, action d'information et de sensibilisation

Effectif prévisionnel : 1 groupe d'agents de la Caf de l'Orne.

Objectifs généraux du séminaire

- Construire une vision partagée des enjeux et attendus de la CTG
- Définir une méthodologie transversale pour sa mise en œuvre

Objectifs spécifiques du séminaire

- S'approprier le cadre institutionnel de la CTG, saisir sa place dans la politique partenariale des CAF et dans les politiques publiques territoriales
- En identifier les conditions d'une mise en œuvre réussie en interne de

la CAF de l'Orne

intervention Journée 6 octobre 2017

Séminaire « -Mettre en œuvre la CTG dans une approche transversale »

EGOC – Intervenant : François ROUSSEAU

Contexte de l'intervention

L'intervention prend place dans un contexte caractérisé par :

- L'absence de CTG signée à ce jour sur le département de l'Orne
- La mise en place de 2 groupes de travail s'adressant respectivement aux travailleurs sociaux (en vue de travailler à ce que leurs interventions soient plus en prise avec les événements fragilisants dans la vie des familles) et aux conseillers techniques (visant à faire en sorte qu'ils soient plus en prise avec l'ensemble de l'action de la CAF)
- Un travail de rapprochement entre cadres des différents services, travailleurs sociaux et conseillers techniques, en vue de produire une analyse croisée des enjeux à l'œuvre sur les territoires.

En vue de la mise en place de la CTG, il est indispensable de construire un discours commun que chacun pourra porter sur les territoires.

Cependant, les professionnels s'interrogent sur la légitimité de la CAF à porter la politique de l'institution sur les territoires, dans un contexte caractérisé par l'existence d'une diversité d'acteurs institutionnels (Conseil départemental, Etat, Collectivités Territoriales,...) concernés, comme certains d'entre eux s'interrogent quant à leur rôle dans la mise en œuvre de la CTG.

Public

La journée de formation s'adressera aux :

- Cadres de direction et responsables des services prestations et action

sociale

- Travailleurs sociaux
- Techniciens AFC
- Conseillers techniques de la CAF de l'Orne.

Soit au total 32 personnes.

Objectifs

Dans ce cadre, les objectifs de la journée du 6 octobre sont de :

- Partager une vision commune de la CTG et de ses étapes de mise en œuvre
- Expliciter des principes communs d'une approche territoriale articulante, dans une logique de développement social, les interventions individuelles, collectives, institutionnelles
- Définir des modalités d'accompagnement en transversalité des territoires dans la mise en œuvre de la CTG

contenu

Horaires	Objet	Contenu détaillé
9h00-13h00	<p>Partager une vision commune de la CTG</p> <p>Partager les principes de l'approche territoriale dans la mise en œuvre de la politique de l'institution</p>	<p>Partage des attentes et représentations des participants</p> <p>La notion de CTG et ses étapes de mise en œuvre, la CTG, outil de développement social des territoires</p> <p>Explication des enjeux et attendus de la CTG pour la CAF de l'Orne</p> <p>Identification de ses différentes sources de légitimité dans les phases de construction et de mise en œuvre des CTG</p> <p>Focale sur les postures et modalités de travail avec les partenaires</p>
14h00-17h00	<p>Savoir accompagner les territoires dans une approche transversale</p>	<p>Définition de modalités pratiques d'accompagnement des territoires à chacune des étapes de mise en œuvre de la CTG</p> <p>Identification de quelques changements induits dans les pratiques d'intervention et le travail en équipe</p> <p>Mise en perspective pour la poursuite de la dynamique en interne et à l'externe</p>

Démarche pédagogique proposée / Méthodologie

- Apports conceptuels et méthodologiques
- Mises en situation
- Co-construction

intervenant

François ROUSSEAU, directeur de FR Consultants, consultant sénior –

Spécialiste des politiques enfance jeunesse et du développement social local

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la



mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
